



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

*Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA)
Association agréée de protection de l'environnement (L141-1, Code de l'env.)
Association habilitée à participer au débat sur l'environnement (L141-3, Code de l'env.)*

PROCES-VERBAL AGO 22/02/2020

I. Introduction, accueil, présentation et tour de table

Présence d'une quinzaine de personnes dont 4 membres du CA de l'UPP et plusieurs personnes non-membres de l'UPP (simple observateurs voulant échangés sur des sujets et actualités liés à la pêche ou famille d'un membre du CA).

11 membres actifs sont présents et sont donc habilités à voter.

Ouverture de l'AG vers 10h40.

II. Présentation du Rapport Financier 2019

Présentation par le trésorier du nouveau fonctionnement concernant les finances de l'UPP (mention des contributions en nature : travail bénévole pour notamment appuyer les dossiers de subvention).

Résultats positifs sur 2019, s'expliquant principalement par l'année de transition pour le nouveau bureau.

L'UPP a une solidité financière suffisante pour financer de futurs projets ou suivre d'éventuelles actions en justice.

Approbation du rapport financier : Unanimité – 11 POUR

Election rectificatrice des vérificateurs aux comptes pour l'année 2019 :

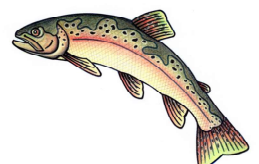
- Hong Diep THONG : Unanimité – 11 POUR
- Franck DEVISSE : Unanimité – 11 POUR

Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2020 :

- Franck DEVISSE : Unanimité – 11 POUR
- Muriel DINCQ : Unanimité – 11 POUR

Rappel : les vérificateurs aux comptes sont au nombre de 2 et ne doivent pas faire partie du C.A.

Le Trésorier souligne que l'UPP est la seule AAPPMA de Paris Petite Couronne à mettre à disposition sur son site internet, accessible au grand public, le rapport moral et le rapport financier.



III. Présentation du Rapport Moral 2019

Minute de silence en la mémoire de Christian Chollet

Présentation des cartes de pêche 2019 :

- Proposition réalisée en séance → Communiquer auprès des adhérents de l'UPP pour demander ce qui leur fait prendre la carte de pêche chez nous
- Manque de lieu de vente de carte de pêche en « physique » hormis Giga-Pêche (Paris 12^{ème}) :
 - o Rencontrer DPSG (courrier et présentation de l'UPP)
 - o Rencontrer Décathlon (courrier et présentation de l'UPP)
- Depuis 2020, l'UPP offre la possibilité d'acheter directement la carte de pêche auprès de l'UPP par chèque ou Paypal, pour ceux qui veulent se faire rembourser par leur C.E.

Le bail de pêche sur la Traversée de Paris prendra fin en décembre 2021 : renouvellement à prévoir.

Présentation des actions réalisées par l'UPP en 2019 :

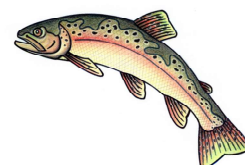
- Citons la fête de la pêche, concours FFPS, l'empoissonnement, les nombreuses sorties et la subvention de la mairie de Paris pour le projet de « radeaux végétalisés »
- Poste de garde-pêche particulier vacant en 2019 ; néanmoins la Brigade de gardes-pêche de la Fédération peut intervenir sur notre lot et la Brigade fluviale de la Préfecture de police contrôle fréquemment les cartes
- Plusieurs participations des membres du CA à des réunions, colloques, séminaires et comités sur l'environnement

IV. Projection 2020

Présentation des projets, animations et événements à réaliser en 2020 par l'UPP :

- Une personne présente à l'AG évoque des idées pour trouver un local pour l'UPP (à suivre avec le CA)
- Poursuite des échanges sur le projet de radeaux végétalisés : les personnes ayant des compétences et / ou un intérêt sur ce projet peuvent contacter l'UPP, toute aide étant la bienvenue
- Municipales : échanges sur les candidats, leurs programmes et les rencontres qui ont pu avoir lieu avec les équipes de candidats avec les autres AAPPMA Parisiennes et la fédération interdépartementale → Un membre de l'AG évoque le sujet de la pollution quotidienne des bateaux touristiques et péniches sur la Seine et son milieu qu'il faudrait évoquer aux candidats municipaux
- Ouverture de la pêche le 25 Avril : organisation d'une manifestation pour la pêche et la protection du milieu aquatique d'envergure sur notre lot pour sa symbolique → Même une centaine de personnes serait déjà un beau marqueur pour communiquer avec les parisiens sur les milieux aquatiques parisiens et les sensibiliser
- Fête de la pêche le dimanche 7 Juin : Il faudra du monde pour organiser une belle fête de la pêche (le lieu est en cours de validation avec la mairie de Paris) → Une personne présente à l'AG nous évoque un possible partenariat avec l'IGFA et permettrait de réaliser des animations avec les enfants
- Une frayère de compensation serait à demander suite aux travaux d'ouverture de la place de la Bastille vers le Port de l'Arsenal : l'UPP en tant qu'AAPPMA ne peut intervenir car le Port de l'Arsenal est en dehors de son lot, mais il semble que l'UPP en tant qu'Association Agréée de Protection de l'Environnement ait les moyens de le faire : point à creuser
- Renouvellement des baux de l'UPP
- Organisation d'une AG Extraordinaire à planifier en Novembre 2020 : renouvellement de l'ensemble du Conseil d'Administration en vue des futures élections fédérales (début 2021)

Il est rappelé que nous cherchons des bénévoles (temporaires ou récurrents) et un garde-pêche particulier (financement par l'UPP).



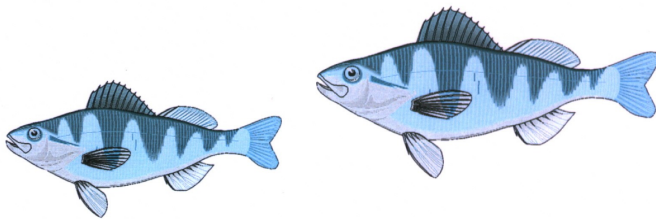
V. Elections au Conseil d'Administration de l'UPP

Elections de membres à rejoindre le CA de l'UPP en 2020, 3 candidatures :

- Bill FRANCOIS (non présent) : 10 POUR et 1 abstention = ELU
- Hong-Diep THUONG : 11 POUR = ELU
- Grégory TORDJEMAN : 11 POUR = ELU

VI. Complément

Point sur la préservation de la faune sauvage parisienne et le CEDAF: vidéo Youtube, post Facebook et site internet : <http://pecheursdeparis.fr/post/2020/02/21/Vidéo-éducative-sur-les-déchets-au-bord-de-l-eau>



Catherine MIART, Présidente UPP
Olivier FORET, Vice-Président UPP
Quoc-Tri NGUYEN, Trésorier UPP
Charlie ROZPECZNY, Secrétaire UPP

